

Lyon : Une prison pour mémoire

Montluc, de 1944 à nos jours

« Il ne s'agit pas ici de faire une histoire de la prison Montluc, mais de faire une histoire **DANS** la prison Montluc » avertit l'historien Marc André aux premières pages de son ouvrage récemment publié. C'est un livre imposant, vivant, d'une belle clarté d'écriture, fondé sur dix années de recherches. Examen minutieux des archives dans les salles silencieuses de lecture, écoute des témoins retrouvés – une cinquantaine – dans l'accueil chaleureux de leurs salles de séjour.

Le parcours proposé se déroule en trois étapes : la première consiste à étudier le site lyonnais, jadis lieu de répression, devenu lieu de recueillement où se transmettent les mémoires de la seconde guerre mondiale, dans l'oubli de la guerre d'Algérie. La seconde situe le dispositif répressif, sans le fragmenter, dans l'ensemble de la société, les hôpitaux, les églises, les usines, les universités, les cimetières... La prison s'inscrit même dans une histoire internationale (des personnes de 45 pays ont été jugées et enfermées à Montluc). Enfin la dernière étape met en évidence la complexité des sources orales et écrites, la manière dont elles vont se constituer. Le défi consiste à embrasser à la fois les souvenirs des témoins jaillissant dans un apparent désordre et les registres de la justice militaire égrainant les affaires l'une après l'autre dans un ordre chronologique.

Le croisement des mémoires opéré par l'auteur, celle qui à travers les commémorations officielles construit une mémoire collective et celle des témoins faite de souvenirs personnels, permet de dépasser les logiques d'affrontement qui ont un temps terni l'image du Mémorial. Les travaux de Marc André montrent le lien tressé d'un camp à l'autre, d'une guerre à l'autre. Les avocats des résistants défendent les collabos lors de l'épuration avec en tête de file maître Emma Gounot. Ce lien unit dans la nuit des

Marc André
Une prison pour mémoire
Montluc, de 1944 à nos jours,

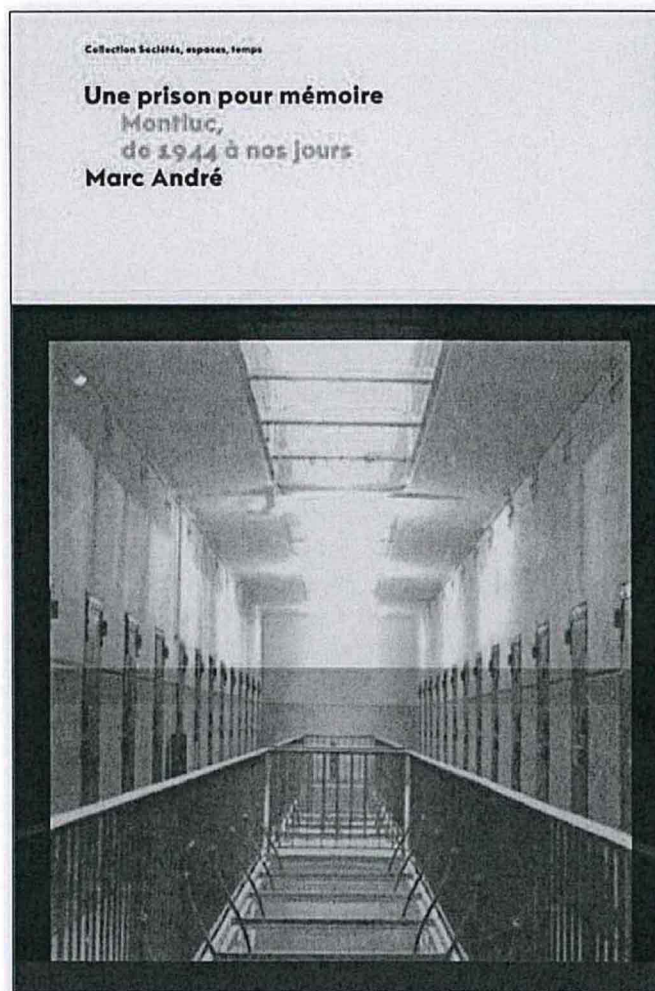
ENS éditions,
septembre 2022,
572 pages, 24 € ;
éditions PDF 13,99 €

cellules les résistants au nazisme et les militants de l'indépendance de l'Algérie qui leur succéderont. « *Les victimes de différents régimes n'ont en fait jamais cessé de dialoguer* » observe l'auteur. Ainsi Lucien Benoit jeune communiste a été détenu deux fois à quelque dix ans d'intervalle, une première fois parce que résistant au nazisme, une seconde fois pour son refus de participer à la guerre d'Indochine.

Comment ne pas citer Djaafar Khemdoudi né en Algérie, arrivé à Lyon en 1938, qui s'engage dans la résistance, sauve des juifs et sera interné à Montluc en 1944. L'acadé-

micien André Frossard consacre un chapitre de son livre « *la maison des otages* » à un « Arabe » anonyme, comme lui détenu dans la « baraque aux juifs » et qui tient tête à deux SS avant d'être fusillé pour avoir refusé de répéter « Heil Hitler ».

D'un récit à l'autre les bruits terribles semblent sortir des murs. Dans le film de Bresson « *Un condamné à mort s'est échappé* » le résistant André Devigny entend les rafales de balles des exécutions au mur des fusillés. Plus tard, Claudie Duhamel et Nicole Cadieu participent à leur corps défendant aux chants des combattants entonnés par les détenus algériens

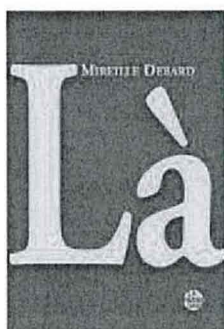


pour accompagner, selon le rituel qu'ils ont établi, celui qui monte à l'échafaud. Puis elles cognent contre les portes avec leurs tabourets pour ne pas entendre la lame. Zorah Belghacem agent de liaison du FLN a été écrouée à Montluc le 23 février 1960, jour d'une exécution. Une gardienne lui dit : « *Vous savez il faudra pas prendre peur – peut-être parce que ça résonne, c'est un quartier où ça résonne Montluc – ils vont tuer...* » Zorah Belghacem ajoute : « *Le bruit... ça m'a marqué, je l'entends jusqu'à maintenant.* »

Une fois le livre refermé, les lecteurs seront convaincus que ces hommes et ces femmes ont toute leur place au Mémorial Montluc et plus sûrement dans leur mémoire.

Mireille Debard.

auteure de *Là*, voir présentation ci-dessous



Genouilleux,
La Passe du vent,
septembre 2020,
192 p., 13 €

POUR MÉMOIRE

Comment transmettre la force d'une rencontre qui a « tourné » nombre de participants ? Pour marquer la sortie de son livre, Marc André a invité les femmes et les hommes détenus à Montluc durant la guerre d'Algérie ainsi que leurs soutiens. Il les a cherchés, retrouvés, écoutés. Ensemble, ils constituent cette précieuse « mémoire témoignante » qui anime son ouvrage dans un dialogue permanent avec les documents d'archives.

L'invitation était donnée pour le 30 septembre 2022 aux usines Fagor dans le cadre de la biennale d'art contemporain, évidemment près de la reconstitution du Tribunal permanent des forces armées de Lyon réalisée par l'artiste Nicolas Daubanes. Une sorte de conversation entre l'art et l'histoire. Une volonté de détruire la bêtise, la brutalité par la légèreté, la transparence, la lumière au travers des parois. On peut voir l'œuvre comme un écran protégeant, exposant les portraits des condamnés dessinés à la limaille de fer, les enregistrements des voix du passé.

Quelques-uns des participants ont été condamnés jadis presque en secret dans ce TPFA par un jugement non motivé et sans appel. Pierre Ranoux, le doyen de l'assemblée a 99 ans, il est debout avec encore de la robustesse du maître d'éducation physique qu'il était. Communiste, il s'engage dans les francs-tireurs et partisans, prend le maquis, écrit plusieurs centaines de lettres de prison. Il sera conduit une seconde fois à Montluc pour ses refus de la guerre d'Indochine puis d'Algérie. Au qualificatif de « détenu » il préfère celui « d'otage » plus évocateur. Dans le cercle des invités se trouve Michel Hanniet objecteur à la guerre d'Algérie, bien connu des groupes non-violents et antimilitaristes. C'est surtout un moment de transmission. La petite fille de Claudie Duhamel est là, ainsi que la fille de Zorah Belghacem et d'autres de la jeune génération. Elles ont appris depuis peu la tragédie de ces années que leur grand-mère, leur mère ont longtemps gardées enfouies.

Après la guerre d'Algérie, les tribunaux militaires ont continué de fonctionner jusqu'à leur suppression par Robert Badinter en 1982. Routine d'une répression bureaucratique envers les mauvais soldats qui refusent de marcher au pas, les objecteurs de conscience qui ne veulent plus du statut accordé en 1963 et refusent une politique de défense basée sur les armements nucléaires, les ventes d'armes. Quelques-uns se souviennent avoir prononcé la phrase-titre : « *Je ne reconnais pas la compétence de votre tribunal.* » **M. D.**

***Là*, sous ce sobre titre, Mireille Debard parcourt les souvenirs de sa vie en privilégiant son itinéraire intellectuel et ses engagements religieux, sociaux et politiques.**

Le premier événement qu'elle évoque, date de 1943, elle avait alors huit ans. Pour avoir pris parti devant témoin pour la Résistance, une fille, un peu plus âgée qu'elle, reçoit une gifle paternelle qu'elle assume fièrement, sourire aux lèvres. Cet exemple la guidera toute sa vie : affirmer ses convictions en toute simplicité, à visage découvert malgré les risques. « *Ça ne sert pas à grand-chose d'avoir des opinions si elles ne deviennent pas une conviction, une manière de vivre, un engagement.* »

Son militantisme commence à l'Action catholique ouvrière, dans les Communauté de base catholiques et dans la solidarité avec les Algériens en lutte pour leur indépendance. Elle est embarquée pour la première fois dans un fourgon de police, en 1960, lors d'une manifestation de l'Action civique non-violente contre les camps d'internement arbitraire des « suspects » algériens. Avec une trentaine de clercs et de laïcs, elle appelle à une grève de la messe après l'exécution d'opposants au très catholique régime franquiste.

Elle épouse Robert Debard très investi dans la CFDT, le PSU puis le Parti socialiste. Elle accepte le secrétariat d'un Groupe de soutien aux renvoyeurs de livrets militaires bientôt rebaptisé

Groupe d'action et de résistance à la militarisation (Garm). Ce mouvement lyonnais va l'accaparer pendant dix ans en multipliant à un rythme soutenu des actions souvent spectaculaires, illégales et humoristiques et toujours sans violence pour soutenir les objecteurs de conscience, les insoumis, les déserteurs, les victimes de la justice militaire, les droits des soldats et s'opposer aux armements nucléaires, aux ventes d'armes, aux camps militaires, à l'impérialisme, aux dictatures et à tous les aspects de la militarisation. L'Observatoire des armements peut revendiquer une part de l'héritage du Garm. (...)

Dans ce récit, agréable à lire et plein de chaleur, Mireille Debard, avec modestie, fait la part belle à ses nombreux compagnons de lutte d'une vie marquée par la générosité, la bienveillance, l'ouverture et la disponibilité aux autres et l'amitié.

Elle s'interroge : « *Que valaient nos actions symboliques contre le coup d'État militaire au Chili, contre les essais nucléaires dans le Pacifique, contre les bombardements américains au Viêt-Nam, contre les ventes d'armes à Franco ? N'était-ce pas une manière de nous tenir debout, de dire nos refus, de continuer à penser ?* »

Extraits de la fiche de lecture de **Guy Dechesne**
cf. : <https://www.obsarm.info/spip.php?article345>